

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 novembre 2015

SANTÉ - (N° 3103)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS339

présenté par
Mme Laclais, rapporteure

ARTICLE 13 QUATER

À la seconde phrase de l'alinéa 4, substituer aux mots :

« des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge »

les mots :

« des usagers ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel